

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-
HEULIN
 Tél. 02.40.06.74.05
 Fax 02.40.06.72.01



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie	x			
PADIOLEAU	Anne		x		Morgane Bonnet
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie		x		Cécilia Kermarrec
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien	x			
SOURISSEAU	Bernadette	x			Bernard Lambert - 20h36
CHALLE	Laurent	x			
BABONNEAU	Pierrick		x		Wilfried Bulteau
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle		x		Jean Teurnier
DUPRE	Michel	x			

Nombre de conseillers en exercice : 20

Président de séance	Jean Teurnier
Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	12-juin-25
Début de séance	19h00
Fin de séance	21h30

Numéro	DEL_260625_006_SubventionExceptionnelleASHBB	Subvention exceptionnelle - ASHBB
Nomenclature	7.5.2	

Suite à la montée de l'équipe féminine de l'ASHBB en 3^{ème} division nationale, l'association a sollicité la commune pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle. Cette subvention sera utilisée notamment pour financer les frais de déplacements et d'arbitrage conformément au règlement établi par la fédération française de basketball.

Il est proposé d'octroyer 3 000 € en 2025 et 2 000 € en 2026.

Après en avoir délibéré,

3 abstentions

16 pour

Le Conseil Municipal décide :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle à l'ASHBB dans les conditions susmentionnées
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 26 juin 2025,

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean Teurnier

